



Les enseignants d'Auxilia donnent une nouvelle chance aux plus marginalisés

le 18/03/2014 à 05:00 Textes : Élisabeth Schulthess

Hervé Lefebvre : « S'intéresser à un détenu, c'est une manière de lui redonner confiance en lui et de l'aider à se réinsérer dans la société. » Photo Mathieu Lerch

Ils sont un millier à donner bénévolement des cours par correspondance à des détenus, des handicapés et des chômeurs. Ils les accompagnent vers l'insertion et l'autonomie.

Témoignage.

« Il y a deux ans, un des détenus auquel je donnais des cours a réussi son bac. C'est assez rare, il avait une grande volonté », relate Hervé Lefebvre, professeur de physique-chimie au lycée d'Altkirch et enseignant bénévole de l'association Auxilia. Cet organisme d'enseignement à distance qui existe depuis près de 90 ans se distingue du CNED, le Centre national d'enseignement à distance de l'Éducation nationale, par le fait que ses cours sont gratuits et personnalisés. Il s'adresse aux personnes en grande difficulté, considérées non point comme des élèves, mais des « apprenants » qui au fil des correspondances tissent une relation d'amitié avec leur professeur.

90 % de détenus

« L'objectif d'Auxilia est de donner une nouvelle chance à ces personnes par la formation et l'amitié, souligne Hervé Lefebvre qui depuis plusieurs années accompagne en moyenne deux à trois détenus. Nous ne savons pas pourquoi ils sont condamnés. Ils ne connaissent ni notre vraie identité, ni notre adresse. » Une relation distante, qui pourtant dépasse la classique relation élève-prof. À ces adultes, dont un tiers ont plus de 50 ans et 90 % sont en prison, les professeurs font plus que de transmettre leur savoir : « Nous les aidons à se projeter dans l'avenir, à formuler des projets, à reprendre confiance en eux. »

Les détenus n'ont pas accès aux communications par téléphone ou par internet. Ils reçoivent leurs cours et renvoient leurs exercices et devoirs par la Poste. L'occasion pour l'enseignant et l'apprenant de joindre à ces courriers des lettres manuscrites dans lesquelles s'échangent plus que des politesses et des banalités. Au fil du temps, l'apprenant livre des bribes de sa vie, de ses difficultés, de ses interrogations. « Mon fils a 15 ans, il travaille bien à l'école, il a une moyenne de 15. Je suis très fier de lui et pour lui, je veux réussir. Malheureusement, je ne le vois pas souvent », écrivait par exemple un détenu à son professeur de physique, lui demandant conseil sur l'orientation scolaire de son fils.

Cours à la carte

Pour chaque apprenant, le professeur conçoit un cours à la carte, adapté à son niveau : « Je compte cinq à six heures de travail pour construire chaque cours, trouver de nouveaux exercices, corriger les anciens », explique Hervé Lefebvre. La fréquence des échanges épistolaires varie en fonction de l'assiduité : « La tenue du procès, un changement de cellule ou de prison, et l'assiduité baisse, ou le contact est même rompu », constate-t-il. Souvent, les détenus s'inscrivent aux cours par correspondance dans l'espoir d'une remise de peine. Nous devons adresser un compte-rendu au juge d'application des peines : l'assiduité prime sur la progression de leurs connaissances. »

Les prisons doivent permettre à tous les détenus d'accéder aux programmes d'enseignement et les condamnés ont une obligation d'activité (travail, formation...) : priorité est donnée aux enseignements fondamentaux de la lecture, de l'écriture et du calcul... Des enseignants de l'Éducation nationale donnent des cours en prison mais en nombre insuffisant, par manque de moyens. Les inscriptions aux cours à distance du CNED sont en baisse en raison de leur coût pour le détenu et pour l'administration pénitentiaire. Les cours d'Auxilia demeurent plus que jamais une alternative précieuse.

Pour les détenus les plus motivés, ils viennent en complément de ceux du CNED quand il s'agit de préparer un diplôme de niveau bac ou plus : « C'est un soutien important pour les détenus, estime Hervé Lefebvre. Leurs retours nous le montrent bien. Nous sommes certains de contribuer à leur réinsertion. Le fait qu'un professeur s'intéresse à un détenu est une forme de reconnaissance de la personne, une manière de lui donner confiance en elle. »

Les inscriptions sont prises tout au long de l'année, pour une seule discipline ou pour tout un cursus. Des modules courts permettent d'apprendre à remplir un chèque, lire un bulletin de paye, décrypter une offre d'emploi, connaître le droit de la famille...

Les pédagogues d'Auxilia espèrent pouvoir dispenser leurs cours à l'avenir par l'intranet des prisons : l'insertion passe aussi par la maîtrise des outils numériques.